

## En panne

Vendredi 15 mai 2026 - N°562



par Adrien Montoille, Président des PP

Jour après jour, les acteurs des courses expriment à travers la presse ou les réseaux sociaux leurs vives inquiétudes pour l'avenir de leur métier, de leur activité, de leur loisir. Et sans nier que la situation est difficile, les différents porte-paroles de France Galop n'apportent aucune réponse à ces angoisses alors même que des entreprises de la filière entrent en procédures collectives.

Or ce ne sont pas les porte-paroles qui manquent : un président, trois vice-présidents, un conseiller « spécial », douze administrateurs. On les entend si peu sauf pour suggérer que « ça ira mieux demain ». Mais pour celui qui doit licencier aujourd'hui, le « demain » institutionnel est une éternité.

### Le temps joue contre nous, de plus en plus

Voilà plus de deux ans que la gouvernance de Guillaume de Saint Seine est en place, et avouons qu'elle suscita alors un réel espoir de renouveau. Soyons honnêtes : la situation était déjà critique, le PMU payant les erreurs stratégiques de l'ère

Linette et le pilotage obstiné d'Emmanuelle Malecaze-Doublet.

Rappelons le "péché originel" de ce naufrage : la volonté de transformer le turfiste en simple « joueur de casino ». En cherchant à singer la Française des Jeux, on a eu honte de notre ADN. On a oublié que le pari hippique est un marché d'offres. Résultat : on a chassé les parieurs occasionnels et découragé les fidèles par une réforme ratée du Quinté et un manque total d'innovation. Lorsque nous, les PP, pointions ces errements, les administrateurs faisaient bloc.

Il aura fallu deux ans pour que le Trot et le Galop signent enfin un armistice et commencent à s'entendre sur le partage d'un gâteau qui se réduit comme peau de chagrin. Deux ans encore pour modifier un organigramme de France Galop si mal perçu qu'il engendre aujourd'hui des menaces de grève inédites. Faudra-t-il encore deux ans pour que les deux sociétés-mères, installées dans le même immeuble "Thémis", se décident à mutualiser leurs services ? Lancer seul un projet informatique à plusieurs dizaines de millions d'euros sans aucune synergie avec le Trot est une insulte à l'économie de bon sens. La mutualisation n'est plus une option, c'est une condition de survie que l'État devrait imposer d'un coup de poing sur la table.

### Le bateau n'avance plus

Le président de France Galop nous vante aujourd'hui une **Task Force** agile et bénévole. Mais l'urgence n'est pas de créer un nouveau groupe de réflexion confidentiel pour enterrer les dossiers. L'urgence est de rendre le pouvoir aux élus du Comité qui possèdent la légitimité du suffrage pour décider de l'avenir de nos allocations.

Car pendant que l'on réfléchit en petit comité, on nous promet le maintien des allocations tout en pratiquant des baisses déguisées. Entre les courses annulées non recourues et la suppression scandaleuse des primes aux héritiers des éleveurs — mesure éthiquement et juridiquement contestable — le revenu des acteurs est déjà rabeté par de petites touches successives.

Et quand on n'avance plus, on recule. On saborde des fleurons comme le Prix du Président de la République et l'on accuse les entraîneurs de ne pas jouer le jeu. Non, les entraîneurs composent avec le programme qu'on leur impose. C'est à nos dirigeants d'anticiper, pas de subir.

### Des solutions concrètes pour un rebond immédiat

Le PMU est une machine lourde, mais c'est une raison de plus pour ne plus perdre un seul jour à attendre une manne de l'État qui n'existera que si nous nous réformons d'abord. MM. Woerth, Giraudat, Saint-Seine et Barjon doivent s'enfermer ensemble et sortir avec des décisions stratégiques mises en œuvre sans délai :

- **Réinventer le pari** : Lancer enfin la **cote fixe** pour séduire la clientèle jeune et permettre le **pari en ligne sur toutes les épreuves PMH**. Il est aberrant de diffuser des images de province sans pouvoir les jouer sur PMU.fr.
- **Choc de simplification** : Mutualiser les fonctions supports (RH, Finances, Informatique) avec le Trot. Le luxe de deux directions séparées est un gaspillage insupportable.
- **Lobbying de combat** : Défendre notre modèle et le bien-être animal avec fierté auprès des élus et retrouver du temps d'antenne sur une grande chaîne nationale.

On doit agir vite et en souplesse. Le programme des courses doit pouvoir être modifié en cours d'année afin d'anticiper et de ne plus jamais faire trébucher les épreuves qui – historiquement – sont les plus rentables de notre système. Depuis des années, j'entends dire que France Galop doit agir sur les programmes des régions pour éviter qu'ils ne viennent télescoper le programme national. On ne le fait pas, pour des raisons peu crédibles... On ne le fait pas parce que notre gouvernance est en panne !

Partagez avec nous vos avis, vos idées, vos critiques en nous écrivant à [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr)